



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E  
L I B E R T É - É G A L I T É - F R A T E R N I T É

Commune de Cabriès

ARRONDISSEMENT D'AIX-EN-PROVENCE

Cabriès, le 19 DEC. 2018

Le Maire

à

Monsieur Jean-Marc PERRIN  
Adjoint au Maire  
Hôtel de Ville  
13616 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

Direction de l'Aménagement Urbain  
Service POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

Ouverture au public : CTM – 3256 Rte de Violési  
L-M-Me-J-V : 8h30- 12h  
Et l'après-midi sur rendez-vous

Dossier suivi par : Patrick CHAMPELAY  
Tel : 04.42.53.87.37  
Fax : 04.42.53.87.39  
Mail : environnement@cabries.fr

Nos réf : HFA/FM/ML/18

Monsieur,

*Cher Jean-Marc,*

J'ai bien reçu votre courrier en date du 16 novembre 2018 qui a retenu toute mon attention et dont je vous remercie.

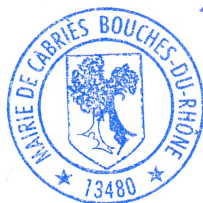
J'ai immédiatement demandé aux Polices de l'environnement et de l'urbanisme de se rendre sur place pour faire cesser ces infractions.

Nous allons convoquer Monsieur et Madame BARLI afin qu'ils s'expliquent sur ces dépôts pour lesquels aucune autorisation de notre part n'a été donnée.

Je ne manquerai pas de vous informer de la suite de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs

*Mais avec plaisir.*



*Hervé Fabre-Aubrespy*

Hervé FABRE-AUBRESPY  
Maire de Cabriès  
Vice-Président de l'Union des Maires